

Informations pour la fin de l'année scolaire **2017/2018**

° **Accompagnement scolaire :**

Il prendra fin le jeudi 28 juin pour les écoliers et le Mardi 12 juin pour les collégiens. Nous rappelons que le tarif est de 5 euros pour un jour par semaine/trimestre et de 10 euros pour deux jours par semaine/trimestre pour ceux qui n'ont pas fini de régler les frais. Après ces dates, vos enfants sont quand même accueillis en activités.

° **Aprèm' Ado :**

Pour les collégiens qui sont en vacances un peu plus tôt et qui ne partent pas en vacances tout de suite, nous proposons, à partir du 25 juin et jusqu'au 6 juillet de 10h à 18h, des sorties ou des jeux à l'extérieur selon la météo.

Pour s'inscrire, il faut que le collégien.ne vient rencontrer Céline et Robin un mercredi ou un vendredi entre 17h00 et 18h30 à la maison des jeunes pour commencer à établir le programme et le projet. Céline et Robin remettront le dossier d'inscription.

Une réunion commune de préparation apéro-pizza aura lieu mardi 19 juin 2018 de 18h30 à 19h30.

A partir du 9 juillet jusqu'au 21 juillet 2018, ce projet s'ouvrira aux jeunes de CM2 qui le souhaite. Le nombre de places est limité et l'inscription donnera lieu à une confirmation par mel.

° **Semaine du 2 juillet au 6 juillet 2018 :**

(le nombre de places est limité)

Certaines écoles ferment une semaine avant la fermeture académique. Un accueil pour des activités périscolaires et de loisirs est envisagé. Vous trouverez le tract sur : <http://mjsm.free.fr>. Le nombre de places est limité et l'inscription donnera lieu à une confirmation par mel.

° **Les « Mercredis pour le plaisir » :**

Le dernier jour de l'accueil de Loisirs est le Mercredi 4 juillet 2018 et le pédibus Vendredi 6 juillet 2018. Nous terminerons cette année scolaire par un **goûter apéro**. Les parents sont les bienvenus le vendredi 6 juillet 2018 à partir de 17h30. Les vêtements oubliés et non marqués seront mis à disposition de tous !!!!!

° **Campagne de dons 2018 :**

Vous trouverez joint à ce courrier, l'appel aux dons pour notre association afin de conjuguer la qualité de nos animations et l'équilibre financier de nos actions. Vous pouvez y répondre et le relayer autour de vous. Merci.

Les Vacances de juillet et août 2018 avec les JEUNES DE SAINT MÉDARD

L'accueil de Loisirs ouvre ses portes du 9 juillet au 3 août 2018 et du 27 au 31 août 2018. Une pré-inscription est obligatoire (voir tract joint). Toute pré-inscription avec paiement par chèque vous assure la réservation d'une place et vous permettra d'obtenir (sur demande) une attestation de paiement. Soucieux de la qualité de nos animations, nous prévoyons l'effectif d'animateurs en fonction du nombre d'enfants ; ce qui laisse peu de place à l'improvisation !

Les enfants sont répartis en groupe d'âges : 4 -5 ans, 6 – 7 ans, 8 – 10 ans et adolescents. Ceux-ci sont limités en nombre, aussi inscrivez vous vite !!

L'ESPACE

Pendant des millions d'années l'espace est resté hors de portée des hommes. Cependant les jeunes de saint Médard proposent aux enfants de partir à la découverte d'un nouveau monde ! Entre la croisée des comètes et des météorites qui gravitent au dessus de la maison des jeunes, vos enfants rencontreront peut être des astronautes et des extra terrestres.

Après Neil Amstrong, Thomas Pesquet, Tintin et Laika vos enfants entreront dans la légende. Nous partirons à la découverte des nombreuses planètes et des technologies spatiales qui composent notre cosmos !

Pour ces belles vacances d'été, sortons tous nos scaphandres pour partir voyager dans l'espace !

Nous vous confirmerons l'inscription de vos enfants par mail **avant le 26 juin** pour le **mois de juillet/ début août** et le **25 juillet** pour la **fin du mois d'août**. Il est possible d'inscrire vos enfants « à la journée » et de choisir les jours. Nous prévoyons d'organiser des sorties à la journée (sauf les vendredis). Vous serez tenu informé du planning des vacances en amont. Les dossiers devront être complets (fiche d'inscription et chèque). Sauf avis médical, il ne pourra pas être procédé à un remboursement en cas d'absence ou de désistement. Pour les prises en charge, nous pouvons établir des devis. Afin de faciliter notre travail, merci d'écrire lisiblement sur la fiche d'inscription votre adresse électronique. Nous demandons une participation financière de **8 euro par jour** (voir tract joint).

Conditions d'inscription :

- ° Être inscrit aux « jeunes de saint Médard » pour l'année 2017-2018,
- ° Être âgé de 4 ans et plus (ou être né en 2014) avec passage en moyenne section à la rentrée,
- ° Ne plus avoir besoin de faire la sieste,
- ° Être totalemt autonome aux toilettes et pour déjeuner.

Horaires de la journée :

Accueil à partir de **8h00**, début des activités à **09h45**, repas à 12h30, reprise des activités à **13h15**, fin des activités à **17h30**, fermeture à **18h30**. Pour le déjeuner, vous pouvez apporter un repas équilibré froid ou à réchauffer dans un sac individuel. Lors de la confirmation de l'inscription, un programme des pique-niques vous sera fourni. Nous vous rappelons que les boîtes plastiques marquées au nom de l'enfant doivent être reprises tous les jours sinon elles seront jetées.

° Campagne de dons 2018:

Vous trouverez joint à ce courrier, l'appel aux dons pour notre association afin de conjuguer la qualité de nos animations et l'équilibre financier de nos actions. Vous pouvez y répondre et le relayer autour de vous. Merci.

Amicalement,

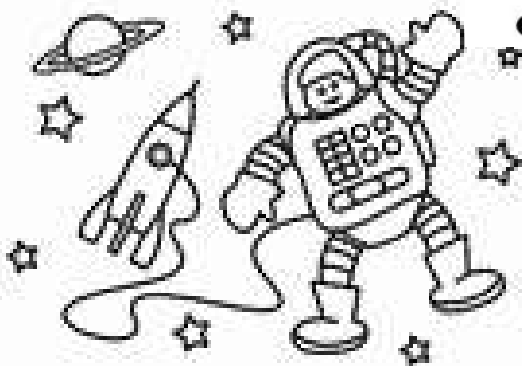
Rémy Da Costa, Laurent Delattre et Adèle Patanchon

Les Vacances pour le Plaisir dans l'espace

Pendant des millions d'années l'espace est resté hors de portée des hommes. Cependant les Jeunes de saint Médard proposent aux enfants de partir à la découverte d'un nouveau monde !

**INSCRIPTIONS PRÉALABLES
OBLIGATOIRES**

**C'est 8 euro
la journée !!!!!**



Renseignements :
Jeunes de saint Médard
3 rue du Gril 75005 Paris
tél : 0143314484
Site : jeunesdesaintmedard.free.fr
Mèl : mjsm@club.fr

L'association « Jeunes de saint Médard » est agréée jeunesse et éducation populaire par le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative (3 mars 2004)

Fiche d'inscription préalable

Nom de l'enfant:

Prénom de l'enfant:


Age de l'enfant:

Tél des parents:

Email (**indispensable pour la confirmation**) :



Je viendrai les jours suivants : (entourez votre choix)

Lundi 9 Juillet	Lundi 30 Juillet.
Mardi 10 Juillet.	Mardi 31 Juillet.
Mercredi 11 Juillet.	Mercredi 1 Août.
Jeudi 12 Juillet	Jeudi 2 Août.
Vendredi 13 Juillet <i>départ possible à 16h</i>	Vendredi 3 Août <i>départ possible à 16h</i>
Nous sommes fermés du 5 au 25 août 2018	
Lundi 16 Juillet.	Lundi 27 août
Mardi 17 Juillet.	Mardi 28 août
Mercredi 18 Juillet	Mercredi 29 août
Jeudi 19 Juillet	Jeudi 30 août
Vendredi 20 Juillet <i>départ possible à 16h</i>	Vendredi 31 Août <i>départ possible à 16h</i>
Lundi 23 Juillet.	
Mardi 24 Juillet.	
Mercredi 25 Juillet.	
Jeudi 26 Juillet.	
Vendredi 27 juillet. <i>départ possible à 16h</i>	

Merci de joindre un chèque à l'ordre des « Jeunes de saint Médard » pour que votre dossier d'inscription puisse être validé.

Date :

Signature :



« Les Jeunes de Saint Médard »
 Association de loi 1901 à but non lucratif
 Maison des Jeunes de Saint Médard
 3 rue du Gril
 tél. : 01 43 31 44 84
mjasm@club-internet.fr
jeunesdesaintmedard.free.fr

CAMPAGNE DE DONNS 2018

Ce tract et cette information peuvent être diffusés au plus grand nombre



En 2017 et 2018, votre don permettra à l'association de :

- Accueillir davantage d'enfants et de jeunes de notre quartier dans des **projets** et à l'**Accueil de loisirs**
- Promouvoir et soutenir l'emploi et la **formation d'animateurs** pour accueillir, encadrer et écouter les jeunes
- Renforcer **notre accueil** pour les collégiens du quartier
- Constituer une caisse de solidarité

Point sur les finances de l'association

En 2016, les recettes et les dépenses de l'association sont réparties comme suit :
 Sur un chiffre d'affaire de 250 000 euro :

RECETTES		DEPENSES	
Participation des familles	29,00%	Alimentation - Goûter	2,60%
Subvention PS - CAF	14,00%	Fournitures administratives	0,05%
Aide à l'emploi et à la formation	44,50%	Activités pédagogiques	4,80%
Dons et aide	7,00%	Charges locatives	3,45%
Ville de Paris (ARE)	6,50%	Transport	0,75%
		Affranchissement - Télécom	0,05%
		Salaires et traitement	49,50%
		Charges sociales dont F°	37,50%
		Adhésions, cotisations et divers	0,05%
		Formations des bénévoles	1,25%

Conditions de déductibilité du don

De par ses statuts, l'association « Les Jeunes de Saint Médard » est reconnue comme une **association d'intérêt général à caractère socio-éducatif**.

Le don moyen (110 euro) et le nombre de donateurs ont été stables en 2016. Pour les personnes physiques, 66% de votre don est déductible de vos impôts sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Pour les entreprises ou les personnes morales merci de nous contacter.

Un reçu fiscal (modèle CERFA) vous sera délivré par l'association pour votre déclaration de 2017.

TALON- REPONSE

Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal..... Ville.....

Téléphone (*facultatif*) :

Adresse internet (*facultatif*).....

Déclare faire don deeuro à l'association «Les Jeunes de Saint Médard ». Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de « Les Jeunes de Saint Médard » et l'affranchir à l'adresse en tête de ce tract.